

L'ECHO DES AUBRIERES



JOURNAL N°5

Mars - Avril - Mai - Juin
2025



SOMMAIRE

Un peu de poésie.....	Page 1
Que s'est-il passé aux Aubrières ?.....	Page 2
Les temps forts des Aubrières.....	Page 3-4-5
Les anniversaires du mois	Page 6
Conseil de la Vie Sociale.....	Page 7-8-9-10-11
Commissions menus et animation.....	Page 12-13
Ils nous ont rejoint.....	Page 14
Page Ludique.....	Page 15-16



EDITO DES RÉSIDENTS

Bonjour à toutes et à tous,

Nous espérons que vous allez tous bien, tout comme nous.

Après avoir fait peau neuve, nous revoilà avec un nouveau numéro de notre gazette qui retrace ces 4 derniers mois. Ainsi vous retrouverez nos anniversaires, nos animations, nos rires, les p'tits nouveaux...tout un programme !

Nous avons toujours besoin de monde pour intégrer notre groupe de rédacteurs, alors venez nous proposer vos idées, projets, suggestions, nous vous écouterons avec grand plaisir !!!

Nous vous souhaitons une très bonne lecture, et n'oubliez pas « le rire c'est la vie ! »

UN PEU DE POÉSIE

Printemps

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,

Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.

Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Les Blés d'Été.

Victor HUGO (1802-1885)

*Dans un petit matin frais,
Une silhouette marchait dans les blés,
Un simple et solitaire vagabond,
Qui respirait l'air qui lui était bon,
Caressant les épis doux de la main,
Il semblait avoir oublié un possible lendemain,
Perdu dans le champs d'or,
Pour ceux qui avaient faim, un vrai trésor,
Devenant farine puis belles baguettes,
Resta dans le champs se balançant paisiblement,
La grande cape de la silhouette,
A caresser le blé marchant doucement.*

Arthz



QUE S'EST-IL PASSÉ AUX AUBRIERES ?

Concours du « plus beau déguisement »

A l'occasion du carnaval, en mars nous avons proposé au membre du personnel un concours du « plus beau déguisement ».

Ainsi nous avons pu voir : une vache, Cléopâtre, une carte « As de cœur », un bonbon « M&MS », une indienne, et une sorcière.

Le défilé des participants ainsi que l'élection ont eu lieu durant la fête des anniversaires du mois de mars.

Très beau moment de rires, de partage et de convivialité comme le montre ces photos ! Merci encore aux participantes et bravo à la grande gagnante du concours !!



Et voici notre
grande
gagnante !

LES TEMPS FORTS AUX AUBRIERES

A l'occasion de la fête des anniversaires du mois de juin et à l'approche de l'événement tant attendu dans le Saumurois « Anjou Vélo Vintage » une journée à thème vintage a été organisée pour le plus grand plaisir des résidents.



Musique rétro, tenues à pois, vichy, pas de danses cadencées, tout était réuni pour replonger au cœur des années vintage ! Petit tour en photos avec Julien serveur du groupe Elior qui pose avec sa plus belle tenue en présence des résidents !



LES TEMPS FORTS AUX AUBRIERES

Comme chaque année, plusieurs milliers de cyclistes habillés en mode rétro se sont élancés sur les cinq randonnées proposées par Anjou Vélo Vintage, le samedi 28 juin 2025, au départ de Saumur. Ce sont plus de 1 200 participants qui ont pris le départ. Avec leurs vélos sans vitesse datant au mieux des années 80, la majorité des participants, habillés de robes à pois ou de bretelles, jouent parfaitement le jeu de cette manifestation unique en son genre.

Pour l'occasion différentes animations ont eu lieu telles que des concerts, déambulations, marchés vintages... pour le plus grand plaisir des résidents qui ont pu assister à une représentation humoristique des « Brothers Kawa ». Ce duo loufoque a emmené le temps d'un instant les résidents participants dans leur tour du monde musical pittoresque.



LES TEMPS FORTS AUX AUBRIERES



Les jeux de récréation d'autrefois

Dans le cadre d'un échange intergénérationnel avec l'école de l'Abbaye de Saint-Hilaire-Saint-Florent, en avril, les résidents ainsi que les élèves en classe de CM2 ont participé à une après-midi souvenirs. Cette après-midi a été orchestrer grâce à M. Toullelan, directeur de l'établissement et enseignant de la classe de CM2.



En effet, un petit groupe de résidents s'est rendu à l'école afin de partager leurs souvenirs d'écoliers. Enseignements, tenues du parfait écolier, matériel, cartable, morale du matin, sans oublier les jeux de récréation ! Les enfants ont eu beaucoup de questions a posé aux résidents « Aimiez-vous l'école ? Quelles étaient les punitions données ? Etiez-vous un bon élève ? Quels étaient les jeux de cour ? »



Que de questions remplies d'émotions, de souvenirs et de nostalgie pour les anciens écoliers...Nous avons ensuite fait une comparaison entre l'école d'aujourd'hui et celle d'autrefois, et tous sans exception tant élèves que résidents ont voté pour l'école de nos jours ! Ce fut un très beau moment riche d'émotions et de souvenirs.

« A l'école d'antan, le silence avait une voix, celle du respect. Et dans les encriers, on trempait des rêves aussi souvent que des plumes » - Inconnu

LES ANNIVERSAIRES DU MOIS



Comme chaque mois, nous célébrons les résidents natifs du mois avec des airs de musiques, des chants en pagaille, sans oublier le traditionnel gâteau d'anniversaire !

Petit retour en image sur les fêtes des anniversaires de ces derniers mois :

En mars nous avons fêté les anniversaires de :

Mme Rigaudeau, Mme Picard, M. Coulon et Mme Pinier

En avril nous avons fêté les anniversaires de :

Mme Danger, M. Audouin, M. Cherriau, M. Raimbault, Mme Duret, Mme Benais, M. Gallon, Mme Viet, M. Chauveau et M. Lihoreau

En mai nous avons fêté les anniversaires de :

Mme Lepronier, Mme Ruckert, Mme Greteau, M. Baranger, M. Grelier, M. Garriot et Mme Guerin

En juin nous avons fêté les anniversaires de : Mme Tortu, Mme Le Coz, Mme Gourbilleau, Mme Villanneau, Mme Duballet, Mme Chartier, M. Menard et Mme Chauveau



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement ainsi que les coordonnées où vous pouvez les joindre.

- **Représentant des résidents :**

Monsieur Bernard BUTET- chambre 126

- **Représentant des familles :**

Monsieur Hervé LE COZ : 07.87.51.28.06

hle-coz@wanadoo.fr

- **Représentant des salariés :**

Madame Manuella GUERINEAU - Assistante de direction

secretariat@residenceabbaye.fr

- **Représentant de l'organisme gestionnaire :**

Monsieur Yves ROQUEBERNOU - Membre du Conseil d'administration

yves.roquebernou@gmail.com

- **Médecin-coordonnateur**

Monsieur Jean-Yves CESBRON

- **Représentant de l'équipe Médico-Soignante :** Absence de candidat

- **Représentant légaux et mandataires judiciaires :** Absence de candidat

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

	Compte-Rendu Conseil de la Vie Sociale	Séance n° 2025.03
---	---	-------------------

Établissement	RESIDENCE RETRAITE DES AUBRIERES 33, rue Louis Joseph et Guite Boivin 49400 Saint Hilaire Saint Florent
----------------------	--

Date et heure du début de réunion	17/04/2025 à 15h00	Lieu de réunion	Salle du conseil d'administration
--	-----------------------	------------------------	-----------------------------------

Le cas échéant, observations sur les conditions d'organisation de la réunion de l'instance	
---	--

Co-Présidents de séance	Mr Bernard BUTET Mr Hervé LE COZ	Secrétaire de séance	Manuella GUERINEAU
--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------	--------------------

Présents : Mr BUTET Bernard (résident)
Mr LE COZ Hervé (Fils de résidents)
Mme AUBERGER Marie-Agnès (représentant du Conseil d'Administration)
Mr GUIBERT Gabriel (directeur)
Mme GUERINEAU Manuella (assistante de direction)

Absent : /
Excusés : Dr CESBRON (médecin coordonnateur)

Conseil de la Vie Conseil qui annule et remplace le CVS du 10/04/2025, avec invitation en date du 21 février 2025 (à la demande du représentant des familles)

Suite à une invitation en date du 10 avril 2025, Mr Guibert remercie les personnes présentes et énonce l'ordre du jour de cette réunion :

1. Lecture du dernier compte-rendu,
2. Présentation des événements indésirables/plaintes,
3. Présentation de la nouvelle tarification,
4. Présentation du site internet,
5. Point sur l'évaluation HAS,
6. Entretien du linge intégral ou pas du tout,
7. Organisation des repas pour le jeun nocturne,
8. Réponses aux questions.

LLZ MG
 1

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

1. Validation du dernier compte-rendu :

Relecture du compte-rendu adopté du 9 janvier 2025.

Les différents documents (règlement de fonctionnement, livret d'accueil, les résultats des enquêtes de satisfaction) sont consultables à l'accueil.

Un interview avec Mr Le Coz, co-président du Conseil de la Vie Sociale a été assuré par Aurélie (animatrice), afin de faire connaître le rôle et le fonctionnement du CVS, il sera diffusé dans la gazette.

Pas de remarque.

2. Présentation des événements indésirables/plaintes :

La présentation des événements indésirables/plaintes du mois de janvier 2025 est annexée au présent compte rendu.

Vous y trouverez le résumé de l'évènement, et les actions mises en place.

Quelques compléments d'informations :

Un code couleur est mis en place :

- Bleu : pour le circuit du médicament,
- Vert : relation/communication,
- Violet : pour les actes/soins/résidents.

Vous constaterez des événements indésirables/plaintes majoritairement sur le circuit du médicament et sur la relation/communication.

- Médicaments : un CREX (Comité de Retour d'Expérience) sur le circuit du médicament a été réalisé le 13/02/2025 avec la présence du Docteur Cesbron, l'infirmière coordonnatrice, les infirmières et la direction, afin de faire un point et de comprendre sur ce qui s'est passé et de mettre en place des axes d'améliorations et en découlera un protocole. Un CREX est prévu fin mars.

- Mr Guibert informe l'instance de la réception des bracelets électroniques à l'UPAD. Par ce dispositif, les résidents de l'upad peuvent accéder seulement à leur chambre.

- Cuisine : texture : il est mis en place des commissions restauration et des commissions menus. La commission restauration (avec la présence du personnel d'Elior et de l'établissement) échange sur les problématiques organisationnelles en lien avec Elior (texture, quantité insuffisante,). La commission menu (avec la présence du personnel d'Elior et de l'établissement et de résidents) permet de communiquer autour de l'alimentation et de valider les menus de l'établissement. Un classe

- Plaintes et réclamations familles : la famille a été rencontré mardi 18/02/2025 mais ne semble pas satisfaite de la rencontre.

- Actes/soins/résident : refus de soins par un salarié : pas donner suite à la poursuite de contrat pour le salarié concerné.

Comme informé lors du CVS du 9/01/2025, l'ensemble du personnel de l'EHPAD en CDI et CDD a été formé sur le mois de janvier 2025, sur la promotion de la bientraitance et de la prévention à la maltraitance, par le directeur de l'établissement.

Cette formation sur une durée de 3 heures par groupe, s'est articulée sur plusieurs thématiques :

- o La bientraitance,
- o Les différentes formes de maltraitance (violences physiques, sexuelles, médicales, financières, psychologiques, négligences actives et passives, et la privation de citoyenneté),
- o Les modalités de signalement,
- o Le statut de lanceur d'alerte.

Cette formation a pour objectif d'inviter chaque professionnel à définir la maltraitance, de soulever des exemples de maltraitance dans l'établissement, de formaliser une cartographie des risques de maltraitance dans la structure et de définir un plan d'actions.

LL MF 2

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Un courrier sera adressé aux résidents (dans la boîte à lettres) et aux familles (par mail) car Il est préconisé qu'en amont de l'évaluation, les membres de CVS se mobilisent pour recueillir l'expression du plus grand nombre de personnes qu'ils représentent, sur les critères qui feront l'objet de l'entretien.

Une copie du guide de l'évaluation est remise aux représentants des usagers et des familles.

6. Entretien du linge intégral ou pas du tout

Le CVS propose d'envoyer un courrier aux familles pour rappeler les règles d'entretien du linge du résident qui font parties des règles de fonctionnement.

7. Organisation des repas pour le jeun nocturne

L'ARS nous informe que la durée du jeun nocturne est trop longue : 19h-8h ; le jeun nocturne ne doit pas dépasser plus de 12h. Il est actuellement proposé, une collation la nuit en cas de réveil du résident.

La demande de l'ARS consisterait à réveiller les résidents.

Suggestion de l'établissement : proposer une collation (verre d'eau + yaourt) au coucher en systématique, ce-la éviterait un réveil systématique la nuit.

8. Réponses aux questions

→ Point sur la loi « bien vieillir » L'accueil des animaux de compagnie :

Un arrêté du 3 mars 2025 vient d'être publié au Journal officiel de ce jour. Pris en application de l'article 26 de la loi dite « bien-vieillir » du 8 avril 2024, **il définit les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à l'accueil des animaux de compagnie en Ehpad et résidence autonomie.**

Pour rappel, l'article 26 susvisé prévoit que, sauf avis contraire du CVS, les ESMS « *garantissent aux résidents le droit d'accueillir leurs animaux de compagnie, sous réserve de leur capacité à assurer les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de ces animaux et de respecter les conditions d'hygiène et de sécurité définies par arrêté* » (codifié à l'article L. 311-9-1 du Code de l'action sociale et des familles).

Désormais, les résidents qui souhaitent accueillir un animal de compagnie en ESMS doivent respecter les conditions d'hygiène et de sécurité suivantes :

- Au moment de l'admission du résident ou de l'arrivée de l'animal, produire **un certificat vétérinaire**. Les mentions devant y figurer sont les suivantes : identification de l'animal, ses caractéristiques (espèce, race le cas échéant, âge, poids, et autres signes distinctifs), les vaccinations réalisées, un certificat vétérinaire de stérilisation, les traitements et soins requis, la non-dangerosité et la capacité à cohabiter de l'animal ;
- Assurer et **prendre en charge les soins vétérinaires requis** ;
- Veiller à l'**absence de comportement dangereux** de l'animal, « *y compris dans les espaces privés* » ;
- **Respecter les règles** fixées par le directeur de l'établissement pour assurer l'hygiène, la sécurité des personnels et résidents, ou la tranquillité des résidents, et relatives aux espaces soumis à des interdictions ou des restrictions d'accès pour les animaux ;
- Fournir et mettre à disposition de l'établissement le matériel permettant de contenir l'animal en tant que de besoin ;
- Fournir en permanence un **accès à une eau propre et potable**, renouvelée autant que de besoin, dans un récipient que le résident tient propre ;
- **Prendre en charge la nourriture adaptée** aux besoins de l'animal ;
- Fournir les **soins quotidiens** permettant d'assurer le bien-être de l'animal.

Après l'énumération des conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à l'accueil des animaux de compagnie en EHPAD, et à l'unanimité, le CVS n'est pas favorable à l'accueil d'animaux au sein de l'EHPAD.

Ci -après 4 questions d'une famille soumises au représentant des familles avec les réponses apportées :

1) Simplification des demandes d'accès au dossier médical :

"Étant donné que les résidents ont légalement le droit d'accéder à leurs informations médicales (article L.1111-7 du Code de la santé publique), mais que la demande écrite est souvent difficile pour eux, quelles solutions le CVS pourrait-il proposer pour simplifier cette procédure, notamment en permettant aux proches aidants de la réaliser en leur nom ?"

Réponse : La loi est d'application stricte et elle a été faite pour protéger le droit au choix des résidents tout au long de leur vie, y compris au demeurant vis-à-vis de leur proche si besoin. Il n'entre ni dans le rôle du CVS, ni même dans celui de l'établissement, d'opérer des exceptions autres que celles prévues par la loi.

LU
MG
3

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

2) Respect des délais légaux :

"Les textes prévoient que les informations médicales doivent être communiquées dans un délai de 8 jours ou 2 mois selon leur ancienneté. Comment le CVS peut-il s'assurer que ces délais soient systématiquement respectés par l'établissement ?"

Cf question 4

3) Accès numérique sécurisé :

"Le dossier médical partagé permet un accès électronique aux informations de santé via 'Mon Espace Santé'. Le CVS pourrait-il envisager de promouvoir cet outil pour les résidents et leurs familles afin de faciliter l'accès aux données médicales et résultats d'analyse ?"

Réponse : Le « dossier médical partagé » découle des dispositions des articles L 1110-4 et R 1110-1 et 2 du Code de la santé publique. Il ne concerne que certains professionnels strictement identifiés.

4) Dialogue avec les familles :

"Quelles actions le CVS pourrait-il mettre en place pour renforcer la collaboration entre les familles et l'établissement afin d'assurer un suivi médical efficace et éviter tout litige lié à la communication des résultats médicaux ?"

Réponse : Le CVS a un rôle défini par l'article D311-15 du Code de l'action sociale et des familles. Il peut effectivement faire des propositions ou donner un avis. Il est entendu lors de la procédure légale impérative d'évaluation et à ce titre s'il estime que des difficultés dont il a été saisi méritent d'être remonté à la direction il est en mesure de le faire. Et en pratique la direction y assurera inmanquablement une réponse.

Pour autant il ne peut cependant se substituer aux autorités, qu'elles soient de contrôle ou dite de tutelle comme l'ARS, ou judiciaire, vers qui il peut d'ailleurs orienter l'auteur des réclamations dont il est saisi.

- **Rappel** : les comptes-rendus du CVS sont adressés en mailing aux familles, + distribution dans la boîte à lettres des résidents, en parallèle de sa diffusion dans la gazette, l'affichage à l'accueil et sur le site internet des Aubrières.
- Ils sont également disponibles et consultables dans un classeur dans la salle de restaurant et à l'upad.

Plus de remarques.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h.

Ci-dessous les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement ainsi que les coordonnées où vous pouvez les joindre :

Représentant des résidents : Monsieur Bernard BUTET – chambre 126

Représentant des familles : Monsieur Hervé LE COZ – 07.87.51.28.06 :

hle-coz@wanadoo.fr

Représentant des salariés : Madame Manuella GUÉRINEAU – Assistante de Direction :

secretariat@residence-aubrieres.fr

Représentant de l'organisme gestionnaire : Madame Marie-Agnès AUBERGER – Secrétaire du Conseil d'Administration

Médecin-coordonnateur : Monsieur Jean-Yves CESBRON

Représentant de l'équipe Médico-Soignante : Absence de candidat

Représentants légaux et mandataires judiciaires : Absence de candidat

Co-Présidents de séance	Mr Bernard BUTET 	Secrétaire de séance	Manuella GUÉRINEAU 
	Me Hervé LE COZ 		

COMMISSION MENUS



Compte Rendu Commission Menus

du 28.03.25

Personnes présentes :

Résidents :

Mme Cochard, Mme Ruckert, Mme Guitton, Mme Guichard, Mme Geffard ,

M. Gallon, Mme Dieu, M.Audouin, Mme Picard, Mme Le Coz, Mme Boche, M. Boche, Mme Danger, Mme Lepronnie, Mme Duballet, M. Lamy, M. et Mme Chauveau, Mme Dureau, Mme Sanzay, Mme Guerin

Personnel de l'EHPAD :

Directeur M. Guibert , **Chef gérant** Elior M. Auzoux,

Animatrice Mme Romdani

Début de la séance : 15h30

Fin de séance : 16H

Lieu : Salle d'animation

Ordre du jour :

-Retour sur le dernier compte-rendu

-Les différentes attentes et souhaits des résidents

Le rôle d'une commission menus a pour objectif de recueillir les avis et les envies des résidents concernant l'élaboration des menus.

Retours des résidents :

- Le personnel de salle est très à l'écoute des résidents
- Les plats servis le soir sont toujours trop consistants.
- Les goûters servis sont très bien et suffisants
- Les résidents présents sont satisfaits des menus proposés et de leurs qualités.

Attentes des résidents :

- ❖ Davantage de poisson a été demandé (2 fois/ semaine). Cela sera mis en place prochainement.
- ❖ Des salades composées sont demandées à l'arrivée des beaux jours.
- ❖ Une « bijane » serait appréciée par les résidents le soir.
- ❖ La reprise des barbecues est attendue par les résidents. (reprise début juin)
- ❖ Des crevettes ont été demander.
- ❖ Lors des ateliers épluchage il a été demander de varier les légumes à éplucher (proposition éplucher des asperges)

Une prochaine réunion menu sera programmée prochainement.



Compte Rendu Commission Menus

du 20.05.25

Personnes présentes :

Résidents :

Mme Cochard, Mme Ruckert, Mme Guitton, Mme Guichard, Mme Geffard ,

M. Gallon, Mme Dieu, M.Audouin, Mme Picard, Mme Le Coz, Mme Boche, M. Boche, Mme Danger, Mme Lepronnie, Mme Duballet, M. Lamy, M. et Mme Chauveau, Mme Dureau, Mme Sanzay, Mme Guerin

Personnel de l'EHPAD :

Directeur M. Guibert , **Chef gérant** Elior M. Auzoux,

Animatrice Mme Romdani

Début de la séance : 15h30

Fin de séance : 16H

Lieu : Salle d'animation

Ordre du jour :

-Retour sur le dernier compte-rendu

-Les différentes attentes et souhaits des résidents

Le rôle d'une commission menus a pour objectif de recueillir les avis et les envies des résidents concernant l'élaboration des menus.

Retours des résidents :

- Le personnel de salle est très à l'écoute des résidents
- Les résidents présents sont satisfaits des menus proposés et de leurs qualités.

Attentes des résidents :

- ❖ Des salades composées sont demandées à l'arrivée des beaux jours.
- ❖ La reprise des barbecues est attendue par les résidents. (reprise début juin)
- ❖ Il a été demander plus de viandes rouges .

Une prochaine réunion menu sera programmée prochainement.

COMMISSION ANIMATION



Compte Rendu Commission d'Animation du

14.04.25

Personnes présentes :

Résidents :

Mme Cochard, Mme Ruckert, Mme Guitton, Mme Guichard, Mme Geffard ,

M. Gallon, Mme Dieu, M.Audouin, Mme Picard, Mme Le Coz, Mme Boche, M. Boche, Mme Danger, Mme Leponnier, Mme Duballet, M. Lamy, M. et Mme Chauveau, Mme Dureau, Mme Sanzay, Mme Guerin

Personnel de l'EHPAD :

Directeur M. Guibert , **Animatrice** Mme Romdani

Début de la séance : 16h

Fin de séance : 16h20

Lieu : Salle d'animation

Ordre du jour :

-Retour sur le dernier compte-rendu

-Les besoins et les attentes des résidents en animation

-Les projets à venir (partenariats, échanges, visites, sorties...)

Le rôle d'une commission d'animation a pour objectif d'organiser un temps d'échange avec les résidents, la direction et l'animatrice afin d'évaluer les attentes et d'élaborer les animations à venir et de valider le maintien de celles déjà proposées.

Les retours des résidents :

- Les sorties « courses » 1 fois par mois sont très appréciées par les résidents
- Les résidents présents sont toujours aussi satisfaits des animations proposées.
- Les « Apéros des Aubrières » sont très attendus 2 fois par mois. C'est un réel moment de convivialité pour tous.
- La nouvelle organisation, les décorations festives lors des fêtes d'anniversaires plaisent beaucoup aux résidents. « Cela donne beaucoup plus un air de fête à leurs dires ».

Les attentes des résidents :

- Davantage de sorties (visites, balades...)
- A l'arrivée des beaux jours reprendre les « Apéros » au jardin.
- Une venue des « Magasins Bleus » serait appréciée par les résidents pour leurs achats de vêture avec leurs proches pour faire comme « avant ».
- Des spectacles, intervenants, régulièrement seraient appréciés par les résidents .

Une prochaine réunion commission animation sera programmée prochainement .



Compte Rendu Commission d'Animation du

20.05.25

Personnes présentes :

Résidents :

Mme Cochard, Mme Ruckert, Mme Guitton, Mme Guichard, Mme Geffard ,

M. Gallon, Mme Dieu, M.Audouin, Mme Picard, Mme Le Coz, Mme Boche, M. Boche, Mme Danger, Mme Leponnier, Mme Duballet, M. Lamy, M. et Mme Chauveau, Mme Dureau, Mme Sanzay, Mme Guerin

Personnel de l'EHPAD :

Directeur M. Guibert , **Animatrice** Mme Romdani

Début de la séance : 16h

Fin de séance : 16h20

Lieu : Salle d'animation

Ordre du jour :

-Retour sur le dernier compte-rendu

-Les besoins et les attentes des résidents en animation

-Les projets à venir (partenariats, échanges, visites, sorties...)

Le rôle d'une commission d'animation a pour objectif d'organiser un temps d'échange avec les résidents, la direction et l'animatrice afin d'évaluer les attentes et d'élaborer les animations à venir et de valider le maintien de celles déjà proposées

Les retours des résidents :

- Les sorties « courses » 1 fois par mois sont très appréciées par les résidents
- Les résidents présents sont toujours aussi satisfaits des animations proposées.
- Les « Apéros des Aubrières » sont très attendus 2 fois par mois. C'est un réel moment de convivialité pour tous.
- La nouvelle organisation, les décorations festives lors des fêtes d'anniversaires plaisent beaucoup aux résidents. « Cela donne beaucoup plus un air de fête à leurs dires ».

Les attentes des résidents :

- Davantage de sorties (visites, balades...)
- A l'arrivée des beaux jours reprendre les « Apéros » au jardin.
- Une venue des « Magasins Bleus » serait appréciée par les résidents pour leurs achats de vêture avec leurs proches pour faire comme « avant ».
- Des spectacles, intervenants, régulièrement seraient appréciés par les résidents.

Une prochaine réunion commission animation sera programmée prochainement.

ILS NOUS ONT REJOINT

Nous souhaitons la bienvenue à :

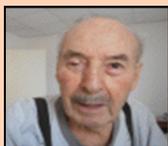


M. Baranger Gérard est entré le 22.04.25



Mme Couvineau Jacqueline est entrée le 29.04.25

Ils nous ont quitté :



M. Gamichon Pierre nous a quitté le 12.04.25



Mme Chalon Marie-Thérèse nous a quittée le 14.04.25



Mme Supiot Christiane nous a quittée le 28.04.25



Mme Gamichon Yvette nous a quittée le 09.05.25



Mme Balavoine Madeleine nous a quittée le 21.06.25



M. Barré Jean-François nous a quitté le 21.06.25

Toutes nos pensées vont à leurs familles ainsi qu'à leurs proches.



PAGE LUDIQUE



Mots mêlés des Vacances d'été



Retrouve les mots proposés de la liste ci-dessous à l'intérieur de la grille. Les mots peuvent être inscrits de manière horizontale, verticale ou en diagonale.

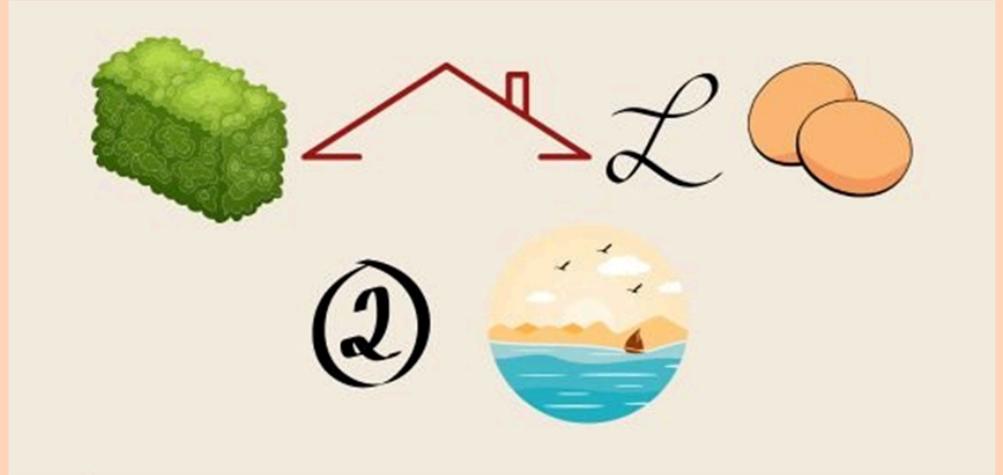
T	E	R	R	A	S	S	E	A	O	Z	I	K	L
H	P	R	M	E	R	C	H	A	L	E	U	R	N
G	S	G	Z	D	C	A	M	P	I	N	G	G	K
C	O	P	A	I	N	V	O	Y	A	G	E	Z	V
F	U	M	F	Z	S	A	N	D	A	L	E	W	Q
P	V	A	C	A	N	C	E	S	O	I	D	Y	S
Y	J	L	O	P	H	W	U	H	J	N	N	F	V
S	B	G	L	A	C	E	L	W	E	B	E	K	M
N	S	F	A	M	O	C	É	A	N	G	T	V	X
C	F	S	O	L	E	I	L	U	O	M	K	Y	O
K	Q	I	N	G	S	Q	P	R	E	P	O	S	Q
B	B	U	T	G	M	J	O	U	E	R	L	F	I
R	P	L	A	G	E	X	P	A	R	A	S	O	L
R	C	H	A	P	E	A	U	B	F	C	B	B	I

camping
chapeau
glace
mer
parasol
repos
soleil
vacances
chaleur
copain
jouer
océan
plage
sandale
terrasse
voyage



PAGE LUDIQUE

RÉBUS



réponse : haie-toit-l'-œuf-2-mer « Etoile de mer »

BLAGUES

C'est l'histoire d'un papier qui tombe à l'eau. Il crie « Au secours ! J'ai pas pied ! »

Que fait une fraise sur un cheval ?

Tagada Tagada.

2 vaches discutent :

– Ça te fait pas peur toi ces histoires de « vache folle » ?

– Ben j'm'en fous j'suis un lapin !

SUDOKU

1	2	3	4
	4		2
	1	4	
4		2	





L'interview du moment

Comme vous le savez déjà dans chaque numéro, un résident ou un membre du personnel se présente à vous.

Aujourd'hui c'est le tour d'Elodie, aide-soignante :

“ Je reviens après 11 mois de formation intense et enrichissante. J'ai réalisé 4 stages d'une durée de 5 semaines et 7 semaines dans plusieurs domaines : Hôpital à Domicile, SMR (Soins Médicaux et Réadaptation), EHPAD, Médecines internes en Centre Hospitalier.

J'ai pu apprendre différentes techniques de soins.

Malgré la fatigue, j'étais pressée de revenir. Je ne regrette pas l'avoir fait.

Quels changements ?

Grande satisfaction personnelle, très bonne promo et très fière. Une belle année enrichissante.

Je remercie M. GUIBERT, la cadre de santé et toute l'équipe encadrante de m'avoir fait confiance et envoyer en formation ”

